

Conditions générales complètes

1. Cette Offre promotionnelle est réservée aux personnes résidant en Allemagne, en Autriche et en Suisse âgées d'au moins 18 ans. Elle exclut les employés de l'Organisateur, les agents, distributeurs ou entreprises affiliées de l'Organisateur ainsi que leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, compagne ou compagnon, époux ou épouse, et toute autre personne vivant dans le même foyer), et toute personne professionnellement liée à l'Offre promotionnelle.
 2. L'achat d'un paquet est obligatoire, sauf pour les participations sans obligation d'achat (voir clause 7 ci-dessous pour plus de détails). Veuillez conserver un ticket de caisse de l'achat effectué pendant la Période promotionnelle indiquant l'heure et la date de l'achat antérieur à la participation. Celui-ci pourra vous être demandé afin de valider votre participation et de recevoir votre Cadeau en cas de victoire.
 3. Un accès à Internet, un compte Kellogg's, un smartphone avec appareil photo et une adresse électronique valide sont nécessaires.
 4. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette Offre.
5. **Période promotionnelle :**
- a. **Période promotionnelle principale :** Vous pouvez participer à cette Offre du 1er janvier 2026 à 00 h 01 CET jusqu'au 31 mars 2026 à 23 h 59 CEST.
 - b. **Période promotionnelle étendue :** vous pouvez participer à cette Offre du 1er avril 2026 à 00 h 01 CEST jusqu'au 29 décembre 2026 à 23 h 59 CET.
6. **Pour participer à cette Offre promotionnelle**, les participants doivent :
- a. Acheter un paquet de céréales ou de barres de céréales Kellogg's (l'offre exclut les barres de céréales à l'unité) ;
 - b. À l'aide d'un smartphone, aller sur www.kelloggs.com/bows26 (ou accéder à l'expérience Bowls) et se connecter à leur compte Kellogg's ou en créer un gratuitement et suivre les formalités d'authentification multifacteur si cela est demandé ;
 - c. Saisir les quatre derniers chiffres du code-barres figurant sur l'emballage ;
 - d. Cliquer sur « Participer » ; et
 - e. Les gagnants seront immédiatement informés sur leur écran.
7. **Suisse uniquement : pour participer sans effectuer d'achat (« participation sans obligation d'achat »), les participants doivent suivre les étapes ci-dessous :**
- a. À l'aide d'un smartphone, aller sur www.kelloggs.com/bows26 (ou accéder à l'expérience Bowls) ;
 - b. Se connecter ou créer un compte Kellogg's ou en créer un gratuitement et cliquer sur le lien Nous contacter ;

- c. Faire défiler la page jusqu'à la rubrique « Nous contacter par e-mail » ;
- d. Sélectionner « Promotions » dans la case du menu déroulant « Sélectionnez un thème », puis cliquer sur « Continuer » ;
- e. Dans le champ Nom de l'Offre, sélectionner « Autre » dans le menu déroulant ;
- f. Dans le champ Problèmes liés à l'Offre, sélectionner « Autre » dans le menu déroulant ;
- g. Remplir la case « Message » en incluant les mots « Bowls 2026 Sans obligation d'achat » en haut du message ;
- h. Remplir le formulaire en indiquant le nom complet du participant, son adresse postale (en incluant son pays de résidence), son numéro de téléphone et son adresse e-mail ;
- i. Cliquer sur « Envoyer » ;
- j. Les participants recevront ensuite une réponse du Service Conseil Consommateurs confirmant leur demande et confirmant que le participant peut participer sans effectuer d'achat.
- k. Chaque participation via l'option sans obligation d'achat donne droit à une seule participation.

8. Autres conditions de participation :

- a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
- b. Le défi ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure. Toutes les applications doivent pouvoir exécuter JavaScript pour lancer le défi.
9. Chaque participation (à l'exception des participations sans obligation d'achat) doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse. Les gagnants qui n'ont pas participé via l'option sans obligation d'achat doivent conserver le ticket de caisse indiquant une date et une heure d'achat durant la Période promotionnelle et antérieures à celles de la date et l'heure de participation. Ces éléments peuvent être exigés à tout moment pour validation et pour permettre au gagnant de recevoir son Cadeau. Si la preuve d'achat correspondant à chaque participation ne peut être fournie, le participant ne pourra plus prendre part à l'Offre promotionnelle et toute nouvelle participation de sa part sera annulée.
10. Une participation maximum par personne et par jour, et un Cadeau maximum autorisé par adresse postale pendant toute la période promotionnelle.
11. **Cadeaux de la Période promotionnelle principale** : au cours de la Période promotionnelle principale, 1 350 Cadeaux seront mis en jeu, soit 15 Cadeaux par jour. Chaque gagnant remportera un jeu de 4 bols Kellogg's (146 x 90 x 70 mm) d'une valeur unitaire de 24 €. Les Cadeaux seront attribués de manière aléatoire.
12. **Cadeaux de la Période promotionnelle étendue** : au cours de la Période promotionnelle étendue , 390 Cadeaux seront mis en jeu, soit 10 Cadeaux par semaine. Chaque

gagnant remportera un jeu de 4 bols Kellogg's (146 x 90 x 70 mm) d'une valeur unitaire de 24 €. Les Cadeaux seront attribués de manière aléatoire.

13. Informations complémentaires sur les Cadeaux et modalités :

- a. Les photographies et images utilisées en lien avec l'Offre promotionnelle sont uniquement fournies à des fins d'illustration et peuvent ne pas refléter une image fidèle des Cadeaux.
- b. En participant à l'Offre, les participants conviennent que le Cadeau est attribué « tel quel » et que l'Organisateur ne fait aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit concernant le Cadeau.
- c. Toutes les images présentant les Cadeaux, quel que soit le support, y compris les publicités dans la presse, les affiches ou les publicités TV, ne sont présentées qu'à titre indicatif et les Cadeaux peuvent être différents des représentations. La Promotion ne constitue ni une promotion ni une recommandation des produits ou services offerts en Cadeau.
- d. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des informations personnelles correctes au moment de sa participation et/ou de confirmer l'acceptation du Cadeau pour que le Cadeau soit livré. L'Organisateur ne sera pas responsable si le gagnant fournit des informations incorrectes affectant l'acceptation ou la livraison du Cadeau.
- e. L'Organisateur n'est pas responsable de tout Cadeau une fois distribué ou envoyé à un gagnant, et l'Organisateur ne sera pas responsable de tout Cadeau non reçu, endommagé ou perdu en transit.

14. Sélection des gagnants :

- a. **Période promotionnelle principale** : au cours de la Période promotionnelle principale, 15 « instants gagnants » par jour seront sélectionnés au hasard par un tiers, soit 1 350 au total. La première participation saisie à l'instant gagnant, ou juste après, remportera le Cadeau. Si aucun code n'est saisi entre deux instants gagnants, le Cadeau correspondant à cet instant gagnant sera attribué à la participation suivante effectuée pendant la Période promotionnelle principale. Au total, 1 350 Cadeaux sont mis en jeu.
- b. **Période promotionnelle étendue** : au cours de la Période promotionnelle étendue, 10 « instants gagnants » chaque jour seront sélectionnés au hasard par un tiers, soit 390 au total. La première participation saisie à l'instant gagnant, ou juste après, remportera le Cadeau. Si aucune participation n'est saisie entre deux instants gagnants, le Cadeau correspondant à cet instant gagnant sera attribué à la participation suivante effectuée pendant la Période promotionnelle principale. Au total, 390 Cadeaux sont mis en jeu.
- c. **Lots remis en jeu** : à la fin de la Période promotionnelle étendue, dans l'éventualité où des Cadeaux seraient non attribués, refusés, non livrés ou retournés à l'expéditeur pendant l'une des Périodes promotionnelles, ou si un gagnant est disqualifié pour toute violation des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de demander à un tiers indépendant d'effectuer un tirage au sort parmi tous les participants non gagnants. Cette procédure dépendant entièrement de la quantité de Cadeaux remportés au cours de l'Offre promotionnelle, le nombre de Cadeaux attribués lors de ce tirage au sort ne peut être anticipé. Tous les

gagnants sélectionnés par cette méthode seront informés par e-mail de leur gain dans les 28 jours ouvrés suivant la fin de la période promotionnelle étendue.

15. Notification des gagnants :

- a. **Périodes promotionnelles principale et étendue** : les gagnants (« gagnants provisoires ») seront informés immédiatement sur leur écran. Un e-mail de confirmation sera envoyé à l'adresse électronique enregistrée dans leur compte Kellogg's. Les gagnants provisoires pourront également être contactés par e-mail à l'adresse électronique enregistrée dans leur compte Kellogg's dans un délai de 28 jours à compter de la notification des gagnants. Il leur sera demandé de fournir une preuve d'identité et d'éligibilité. Si un gagnant provisoire ne répond pas à une demande de preuve d'identité et d'éligibilité dans les 14 jours suivant sa réception, ou est disqualifié en raison d'un quelconque non-respect des présentes conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de remettre en jeu le Cadeau en question s'il est annulé pendant la Période promotionnelle principale ou de l'inclure dans le Tirage au sort final.

16. Acceptation du Cadeau : une fois que le gagnant provisoire aura présenté un justificatif d'identité ainsi qu'une preuve de son éligibilité, il sera contacté par e-mail à l'adresse enregistrée dans son compte Kellogg's pour confirmer sa victoire. Dans le cas peu probable où le gagnant ne recevrait pas le message dans un délai de 28 jours ou ne recevrait pas son Cadeau dans les 90 jours suivant la notification de son gain, celui-ci devra en informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter :

- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html
- b. **Suisse** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html ou www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html

À défaut, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.

17. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des coordonnées exactes dans son compte Kellogg's afin de recevoir son Cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du Cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse e-mail ou postale du gagnant ne pourra pas être mise à jour après sa participation.
18. Les gagnants ne devront engager aucun frais pour recevoir un cadeau ou un équivalent. Il est possible qu'ils aient à engager des frais pour participer à l'Offre. Les gagnants ne devront engager aucun frais dans le cadre des dispositions prises par l'Organisateur pour permettre aux gagnants de recevoir leur cadeau.
19. L'Organisateur peut éventuellement demander aux gagnants de prendre part à des communications publicitaires liées à l'Offre promotionnelle dans la limite du raisonnable, lesquelles pourront utiliser leur nom, leur voix, leur ville ou région de résidence, ainsi que leurs photos, vidéos et/ou leur ressemblance visuelle à des fins publicitaires et/ou

commerciales, ainsi qu'à toute autre finalité dans les médias et supports de tout type, maintenant ou à partir de maintenant, sans aucune contrepartie (financière ou autre). La participation est à la discrétion du gagnant et ne constitue pas une condition d'acceptation du cadeau.

20. L'Organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et empêcher les abus et tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées. Toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. À ce titre, l'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, de :
 - a. Vérifier l'éligibilité des participants et/ou gagnants provisoires en demandant les informations que nous considérons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou le cadeau peuvent être retenus jusqu'à ce que la conclusion de la vérification ait été satisfaisante.
 - b. Disqualifier les participations qui ne sont pas faites directement par la personne participant à l'Offre promotionnelle.
 - c. Disqualifier les participations effectuées à l'aide de services de messagerie anonyme tels que, sans toutefois s'y limiter, GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
 - d. Disqualifier les participations groupées provenant de particuliers, d'entreprises, de groupes de consommateurs ou de tiers, les participations incomplètes et les participations soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les participations qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », le masquage de l'identité par la manipulation d'adresses IP, l'utilisation d'alias ou d'identités autres que les leurs ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participants qui perturbent le processus de participation.
 - g. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes conditions générales.
 - h. Annuler, modifier ou suspendre l'offre promotionnelle si celle-ci ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette offre promotionnelle.
21. Les participants doivent utiliser leur nom légal dans leurs coordonnées. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant qui utilise plusieurs noms ou adresses électroniques, et d'exiger le renvoi de tout Cadeau qu'il aurait gagné.

22. Il relève de la responsabilité du Gagnant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir son Cadeau.
23. Les Cadeaux ne sont ni transférables ni échangeables, et aucune alternative en espèces ou toute autre forme ne sera proposée. Si, pour une raison quelconque, un élément d'un Cadeau n'est pas disponible, l'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de lui substituer un autre Cadeau de valeur égale ou supérieure.
24. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations perdues, tardives, endommagées, corrompues, mal acheminées ou incomplètes ou qui ne peuvent être acheminées pour quelque raison technique ou logistique que ce soit. La preuve d'envoi ne constitue pas un accusé de réception. L'Organisateur ne garantit pas un accès continu ou sécurisé à la page web de l'Offre.
25. L'Organisateur n'est responsable, en vertu des présentes conditions générales, que des dommages (a) causés intentionnellement ou par négligence grave par lui-même ou ses représentants légaux ou auxiliaires d'exécution, ou b) résultant de l'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé du fait d'un manquement à ses obligations ou celles de l'un de ses représentants légaux ou auxiliaires d'exécution. De plus, l'Organisateur est responsable (c) si le dommage est causé par le non-respect d'une obligation dont l'exécution est essentielle à la bonne tenue du contrat et sur le respect de laquelle le participant compte régulièrement et peut compter (devoir fondamental). Dans les cas (a) et (b) mentionnés ci-dessus, le montant de la responsabilité est illimité. Autrement, la demande d'indemnité sera limitée aux dommages prévisibles, caractéristiques du contrat. Dans les cas autres que ceux mentionnés au paragraphe 1 de cette section, la responsabilité de l'Organisateur est exclue, quel que soit le motif juridique. Les dispositions relatives à la responsabilité énoncées dans les précédents paragraphes s'appliquent également à la responsabilité personnelle des agents, des employés et des agents d'exécution de l'Organisateur. Dans l'éventualité où la responsabilité engagée en vertu de la loi sur la responsabilité produit découle de l'acceptation d'une garantie ou d'une intention frauduleuse, cette dernière ne sera pas affectée par les dispositions relatives à la responsabilité mentionnées ci-dessus. Pour les pertes de données, en particulier pendant la transmission de données, ainsi que d'autres défauts techniques indépendants du contrôle de l'Organisateur ou du contrôle d'agences ou de fournisseurs de services agissant en son nom, ils déclinent toute responsabilité, en particulier pour processus défaillants si le cadeau ne peut être livré en raison d'adresses e-mail ou postales incorrectes.
26. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout retard ou manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable et résultant, mais sans s'y limiter, d'un cas de force majeure, d'une épidémie ou d'une pandémie mondiale ou régionale, de conditions météorologiques défavorables, d'un incendie, d'un conflit du travail, d'une guerre, d'une activité terroriste, d'hostilités, de troubles politiques, d'émeutes, de troubles civils, de peste ou de toute autre catastrophe naturelle, ou de toute autre circonstance échappant à son contrôle.
27. Le responsable du traitement, au sens du Règlement général sur la protection des données (RGPD), est l'Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin.

Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) et l'agence de remise des cadeaux traiteront vos informations uniquement aux fins suivantes : (1) gérer cette offre promotionnelle conformément aux conditions générales, et (2) vous contacter au sujet de futures promotions et à des fins de marketing, à condition que vous ayez donné votre autorisation. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais avec votre consentement exprès, nous pouvons les combiner avec des données provenant d'autres sources afin de créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg s'est assuré que tous les sous-traitants auxquels nous faisons appel sont tenus, en vertu des Clauses contractuelles types de l'UE, de garantir le respect de la protection des données. Nous conserverons vos données tant que votre consentement sera valide et que vous souhaiterez recevoir des communications marketing. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de retirer votre consentement ou de faire supprimer ou rectifier vos données, ainsi que de limiter le traitement et la portabilité de vos données.

Vous pouvez aussi contacter une autorité de contrôle de protection des données. Pour toute question supplémentaire concernant le traitement de vos données, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse DataPrivacyOfficer@kellogg.com. Toutes les informations recueillies concernant les participants dans le cadre de cette Offre promotionnelle seront traitées de manière confidentielle conformément à la Politique de confidentialité de Kellogg's :

- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/privacy-policy.html.
 - b. **Suisse** : www.kelloggs.ch/fr_CH/privacy-policy.html
28. Lorsque la loi ou un code d'autoréglementation régissant le déroulement de l'Offre promotionnelle l'exigera, l'Organisateur devra éventuellement partager certaines des données personnelles des gagnants avec les autorités dans les limites autorisées par la loi. Ces informations pourront comprendre le prénom des gagnants, leur nom de famille, leur pays de résidence ainsi que toute autre donnée personnelle que l'Organisateur de la promotion sera tenu de partager.
29. Pour obtenir plus d'informations sur cette Offre promotionnelle, veuillez consulter le site Internet de Kellogg's et envoyer votre demande via la page du Service Conseil Consommateurs à l'adresse suivante :
- a. **Allemagne et Autriche** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html
 - b. **Suisse** : www.kelloggs.de/de_DE/contact-us.html or www.kelloggs.ch/fr_CH/contact_us_ch.html
30. Si certaines dispositions des présentes conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
31. En participant à cette Offre, vous acceptez de vous soumettre aux présentes conditions.

32. En cas de divergence entre les présentes conditions et les détails figurant dans tout matériel promotionnel, les présentes conditions prévalent.
33. Les présentes conditions générales seront régies par le droit du pays où réside chaque participant et les participants se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux du pays en question.

Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'enregistrement de la société : 0387390). MERCI DE NE PAS ENVOYER DE DEMANDES DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.